

## **Ligue Auvergne Rhône Alpes d'Aviron**

Compte rendu de la réunion de bureau du 10/04/2018

**Participants :** Stéphane Guérinot, Charles Imbert, Alain Granjon, Didier Lolli, Nicolas Guyot, Pascal Morel, Anthony Lalande, Cyrille Genet (par viso conférence)

### **Organisation fonctionnelle du bureau en attendant le remplacement de Christelle Claude**

L'absence de Christelle Claude combinée à sa volonté de demander une rupture conventionnelle de son contrat de travail désorganise fortement le travail administratif de la Ligue : pas de suivi du courrier et des mails, perte des messages qui arrivent sur le téléphone portable, manque de suivi sur des dossiers importants, pas de réponse apportées aux clubs dans des délais satisfaisants...

Dans l'attente de l'aboutissement de la procédure le téléphone va être récupéré confié à une personne du bureau et un mail va être adressé aux clubs pour leur communiquer les numéros de tous les membres du bureau et des cadres techniques, les mails seront suivis par Nicolas Guyot alors que Christian Lemahieu propose de passer une fois par semaine au local des Avenières pour effectuer une permanence et récupérer le courrier et le rediriger vers Stéphane Guérinot.

### **Gestion de la rupture conventionnelle du contrat de Christelle Claude**

Stéphane Guérinot et Didier Lolli vont poursuivre avec elle les démarches rapidement pour que chaque partie puisse se consacrer pleinement à ses projets.

### **Réflexion sur le profil de poste pour l'aide administrative et les communications**

Les membres du bureau vont lister les tâches que l'on souhaite confier afin d'établir une fiche de poste qui servira de base au recrutement. La discussion fait apparaître l'idée de 2 recrutements à mi-temps : un profil administratif et un profil sportif-animation-appui des clubs pour le secteur est de la ligue (le secteur est étant couvert par la présence de Guillaume Jacquet). Ce second mi-temps pouvant être complété par un comité départemental par exemple.

Doivent être pris en compte : les besoins, le nombre d'heures à affecter à chaque tâche, mise en place éventuelle de télétravail partiel.

S'agissant de Guillaume Jacquet ex-TSR Auvergne à temps partiel, son contrat de travail a été automatiquement transféré à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du fait de la fusion absorption, il n'est pas nécessaire de faire un avenant à son contrat de travail (ce serait contraire à ses intérêts puis qu'il s'agirait d'une novation qui le priverait de l'antériorité de son contrat). Didier Lolli et Cyrille Genet vont lui préciser ces éléments.

### **Point sur les dossiers Région, CNDS et ETR**

Le dossier Contrat d'Objectif Région 2018 a été remis dans les délais, pas de retour pour demande de précision ou complément de la part de Philippe Fontaine. Anthony Lalande précise qu'à l'avenir il faudra mieux anticiper nos bilans, pour Charles Imbert c'est le signe de notre manque d'organisation,

pour Cyrille Genet cela vient aussi du décalage des dates (dossier à rendre en octobre 2017 puis en mars pour l'année 2018). Didier Lolli précise que les bilans financiers seront à faire en juillet pour une mise en paiement au cours de l'été, qu'il est difficile de rendre un bilan complet d'une action en cours.

S'agissant du CNDS : la campagne s'annonce difficile avec un montant de subventions en baisse et des critères de plus en plus restrictifs. Le bureau va s'appliquer à optimiser nos demandes. Nicolas Guyot va mettre en place une Dropbox pour que les membres du bureau aient accès aux documents nécessaires.

Pascal Morel a commencé à rédiger la fiche ETR, il a déjà envoyé une première version à Luc Montignon pour relecture, puis le chiffrage sera établi avec Didier Lolli et le document sera présenté à la signature du président de la Ligue, du DTN et de la Directrice régionale JSCS. Cette année l'action des cadres du Pôle France est intégrée à celle de l'ETR.

### **Les Avenières et le déménagement**

La procédure de vente se déroule comme prévu, la signature finale est prévue pour début juin. Il va falloir précéder à un inventaire du matériel de bureau présent aux Avenières et déménager le matériel et les archives papier pour les déposer sur le site de l'ancienne carrosserie Chassat à Caluire. Il faudra louer un véhicule grand volume et quelques bonnes volontés le jour J.

Les racks à bateaux y seront déposés, pour un usage sur place ou une mise à disposition temporaire si besoin. Situation identique pour la remorque à bateaux et un pack ergo sur remorque qui seront conservées à Caluire.

### **Point financier**

Christian Lemahieu mène une campagne de relance auprès des clubs pour que les sommes restantes à payer puissent être encaissée, le retard est progressivement rattrapé.

La trésorerie est positive d'environ 50 000 euros avant versement de la subvention Contrat d'Objectif Région 2017, mais pour l'instant on ne fait pas d'investissement. Il y a aura rapidement à régler les frais de la Coupe de France (environ 20 000 euros).

### **Point sportif**

Pascal Morel prépare le stage des J16 la semaine prochaine, avec Anthony Lalande il finalise la question de l'emprunt du matériel. Contact va être pris par Stéphane Guérinot avec Laurent Pascual pour la poursuite de la convention avec Véga (qui du fait de la fusion est transférée à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes).

Pour les J18, un point sera fait très vite après le championnat de France Bateaux courts avec les entraîneurs pour définir la liste des participants au stage préparatoire à la Coupe de France.

Pour les seniors garçons, un regroupement au Pôle de Lyon sera organisé un samedi avant la Coupe de France, en attente de confirmation pour les séniors filles.

Pascal Morel indique que cette année le niveau des juniors garçons est particulièrement dense, qu'il pourrait y avoir l'opportunité de faire un second équipage pour la Coupe de France. Mais en vertu du règlement celui-ci ne rapportera pas de points. La situation sera évaluée après les championnats de France bateaux courts et il faudra arbitrer entre l'intérêt de cette participation (motivation), le cout

financier et la possibilité de trouver un hébergement de dernière minute, c'est l'intérêt sportif qui primera.

Stéphane Guérinot a demandé à Serguei Geratchenko de rechercher une formule pour maintenir ensemble les équipes non sélectionnées en équipe de France jusqu'à fin juillet en proposant soit une participation à une régate internationale (Suisse ou Allemagne proche), soit un regroupement avec séance course le matin et moment convivial l'après-midi afin de favoriser la cohésion des groupes.

**Point matériel :**

L'expertise des 8 entreprises se poursuit, pas de retour du fabricant. Il va falloir récupérer les factures d'achat et appliquer une décote pour définir un prix. Deux (sur 3) seront proposés en priorité aux clubs de la ligue, s'il n'y a pas preneur ils seront mis en vente plus largement. En attendant ils sont toujours loués.

La même démarche sera appliquée pour la vente du minibus, priorité aux clubs de la ligue et possibilité de paiement en 2 fois.

Les clubs seront invités à postuler en décrivant en quelques phrases le projet qui les anime, afin que le bureau puisse choisir dans le cas où il y aurait plusieurs candidats, la priorité sera donnée au soutien des plus originaux et « au meilleur coup de pouce possible ».

Le matériel acheté par la Ligue d'Auvergne sera conservé dans les clubs où ils sont, en application de la convention de mise à disposition. Une précision sera apportée quant à la possibilité de vente en réaffectant la somme sur un nouvel achat pour éviter de se couper de la possibilité de s'adapter à l'évolution des besoins.

**Opération casques à Aiguebelette :**

L'originalité de cette communication a été remarquée, les retours sont positifs avec la mobilisation de certaines collectivités. Sur les réseaux sociaux le buzz a bien fonctionné. Des rameurs envisagent de courir avec des casques (ce qui n'est pas interdit par le règlement) mais les juges seront prévenus pour éviter toute ambiguïté.

Après la Coupe de France (fin mai), une réunion entre les présidents de comité départementaux et le bureau sera proposée

Prochaine réunion de bureau en présentiel jeudi 3 mai au CALC.

